



La Lettre de l'Afrique

www.lalettredelafrique.fr

N° 69 Novembre 2017

La Lettre de l'Afrique est une publication trimestrielle de réflexion sur l'actualité

Sommaire

Edito
Intégrité
du
territoire

UNESCO, France,
Afrique

Afrique : quand
les chefs d'État
restent longtemps
au pouvoir

Libye :
comment faire ?

Visite à Paris
du chef de l'État
égyptien

Livres

Télégrammes



UNESCO, France, Afrique

La candidate française, Madame Audrey Azoulay, a été élue le 13 octobre Directrice Générale de l'UNESCO, par le Conseil Exécutif de l'Organisation, avec deux voix d'avance sur le dernier rival en lice, présenté par le Qatar.

Ce succès a été obtenu à la suite du désistement en faveur de Madame Azoulay, du candidat égyptien qui, dans la première partie de l'élection, avait paru pouvoir l'emporter, avant de se trouver en difficulté devant les désaccords internes entre arabes. Ce désistement a libéré les suffrages de plusieurs délégations africaines qui, dans la ligne des recommandations de l'Union Africaine, soutenaient jusque-là le candidat égyptien.

La nouvelle Directrice Générale arrive dans une période où l'UNESCO connaît des tensions politiques, manifestées notamment par l'annonce début octobre, de l'intention des États-Unis et d'Israël de se retirer de l'Organisation. □

É
D
I
T
O

Intégrité du territoire

Le respect de l'intégrité du territoire est un principe fondateur de la vie intérieure des États et des relations internationales. Les Africains ont tenu à le conforter, en proclamant dans la charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'intangibilité des frontières issues de la colonisation.

Ce principe a été généralement respecté, même si certains territoires coloniaux ont connu une histoire particulière, par rattachement à d'autres puis par détachement. L'ancienne colonie du Cameroun occidental, est devenue et reste partie intégrante du Cameroun. L'Erythrée, conquise par l'Italie, puis par la France et le Royaume Uni, puis rattachée à l'Éthiopie, est deve-

nue indépendante en 1993. Le Somaliland et le Puntland, anciennes colonies respectivement du Royaume Uni et de l'Italie, ont été rattachées à la Somalie, puis s'en sont détachés de fait. L'ex Sahara espagnol, certes contradictoirement revendiqué par le Maroc qui l'administre et par un gouvernement sahraoui en exil en Algérie, n'en constitue pas moins pour tous, une même entité territoriale.

Le principe d'intangibilité des frontières n'a pas tenu pour le Soudan. L'ancien Soudan anglo-égyptien, devenu indépendant en 1956, a été coupé en deux en 2011. En effet, les populations noires, chrétiennes ou animistes qui tiennent le sud, se sont rapidement rebellées contre le pouvoir arabo-musulman de Khartoum. Bénéficiant de l'appui des États unis, d'Israël et de plusieurs pays occidentaux, leurs leaders ont pu en 2012 créer un nouvel État, dénommé Soudan du sud. Ils s'y déchirent aujourd'hui.

MEDIATIONS EN LIBYE

Les tentatives de médiations étrangères se multiplient en Libye.

Pourvu qu'elles soient coordonnées !

Afrique : quand les chefs d'État restent longtemps au pouvoir

Depuis les indépendances autour de 1960, les chefs d'État africains sont restés le plus longtemps possible au pouvoir. Cette pratique a donné lieu au fil des ans à un débat qui devient de plus en plus tendu. Les opposants réclament des limitations constitutionnelles, susceptibles de favoriser à la fois les changements de ligne politique et le remplacement des chefs et de leur entourage. Les dirigeants en place et leurs amis résistent. Les Occidentaux qui ont toujours tendance à donner des leçons penchent pour l'alternance et n'hésitent pas à se prononcer dans ce sens, pour un maximum de deux mandats successifs de quatre ou cinq ans chacun. Les autres puissances dans le monde préfèrent ne pas se mêler de ce qui relève des affaires intérieures de chaque État.

Pourquoi et comment les chefs d'État africains sont-ils restés longtemps au pouvoir ?

Les premiers chefs des nouveaux États africains avaient aux yeux de tous mission de rester en place autant qu'il faudrait. Ils étaient généralement reconnus pour leur rôle historique en faveur d'une indépendance obtenue soit par la lutte armée soit par l'action politique, et in fine pour leur aptitude à assurer la concorde intérieure et la représentation à l'extérieur. Ils se sont appuyés sur un parti unique qui avait vocation à rassembler. Ils ont mis en place des forces de sécurité à leur main. Ils ont assuré la sécurité extérieure du pays et négocié pour lui des aides techniques et financières auprès des anciens colonisateurs

et des autres pays développés, ainsi que des institutions internationales.

Dans ces conditions les premières élections et celles qui ont suivi pendant une trentaine d'années n'ont pas suscité d'opposition sérieuse et ont permis aux chefs d'état en place d'être réélus aisément, comme Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, ou Omar Bongo au Gabon. De même ceux qui après plus de vingt ans souhaitaient prendre leur retraite, ont pu mettre en avant leur successeur, comme Léopold Sédar Senghor proposant Abdou Diouf au suffrage des Sénégalais.

Pourquoi et comment la tendance à se maintenir longtemps au pouvoir a-t-elle persisté ?

« Une mission encore irremplaçable »

Afrique : quand les Chefs d'État restent longtemps au pouvoir (suite)

Dans la deuxième phase historique, qui a commencé dans les années quatre-vingt-dix et qui se poursuit encore aujourd'hui, il faut certes distinguer, les chefs d'État de la première époque qui ont poursuivi sur leur lancée et les autres qui ont accédé au pouvoir au cours des trois dernières décennies. Les plus anciens en place, dont le Président Mugabe au Zimbabwe, poursuivent à leurs yeux et à ceux d'une grande partie du peuple, une mission encore irremplaçable pour la consolidation du pays. Les plus récemment élus n'ont pas cette aura temporelle, mais n'en apparaissent pas moins, à leurs propres yeux comme à ceux d'une grande partie de la population, comme garants du présent et de l'avenir. Dans tous les cas, les uns et les autres trouvent des raisons de persévérer, devant les difficultés économiques et sociales et les tensions politiques que renforce le multipartisme, et qu'il faut savoir résoudre.

Des motivations diverses

On peut certes considérer que l'appât du gain constitue aussi une motivation, mais on se tromperait si on l'estimait déterminante, car la fortune des chefs d'État est déjà suffisamment faite.

Les pressions de leur entourage personnel et de leur famille politique, qui leur recommandent de rester au pouvoir, tant pour le bien du pays que pour celui de leurs amis,



comptent beaucoup.

Mais c'est le comportement de l'opposition qui pousse plus que tout, les tenants du pouvoir à se maintenir. En effet, les critiques et dénonciations de l'opposition leur font craindre que des représailles soient exercées contre eux et contre les leurs, s'ils venaient à quitter le pouvoir.

La menace judiciaire

Les chefs d'État ne sont pas du même coup assurés de pouvoir vivre tranquillement dans leur pays, et peuvent même craindre que des poursuites pénales, au besoin sans fondement réel, puissent y être engagées contre eux, avec toutes leurs conséquences

imaginables sur leur personne et sur leurs biens.

Cette crainte est d'autant plus forte qu'ils voient bien combien il est difficile d'aller chercher asile dans des pays étrangers. Ils éprouvent, sans le dire, une grande inquiétude, devant le sort réservé à l'ex Président tchadien Hissène Habré, accueilli en exil à Dakar il y a plus de dix ans,

puis soudain mis en accusation devant un tribunal spécial africain et condamné à la prison à vie. De même ils se préoccupent de la tendance des juridictions des pays développés à se saisir de leur cas ou de celui de membres de leur famille, y compris pour des affaires relevant des tribunaux correctionnels, comme on le voit à Paris dans les procès dits des « biens mal acquis » visant les familles des chefs d'État de Guinée équatoriale, du Gabon et du Congo. Enfin l'existence et le comportement à l'égard des Africains, de la Cour Pénale Internationale, aggravent dans leur esprit la situation et les perspectives... Il ne faut donc pas s'attendre à les voir se hâter de prendre une retraite incertaine. □

Libye : comment faire ?

La situation de la Libye, divisée, incertaine, traversée par la violence, et en difficulté financière, continue de préoccuper les Libyens, et tous les pays africains frontaliers, ainsi que bien d'autres sur le continent. Elle inquiète aussi l'Union européenne, à commencer par l'Italie, la Grèce et les Balkans, ainsi que la France et l'Espagne. Tous les partenaires de la Libye sont aujourd'hui appelés à soutenir la mission de médiation de l'ONU, conduite par M. Ghassan Salamé.

Quelques aspects du problème

Depuis la chute de Kadhafi, la Libye est divisée à plusieurs niveaux. La principale division est celle qui oppose le gouvernement de Tripoli à l'est et le général Haftar à l'ouest. Cela étant, ni l'un ni l'autre ne contrôle tout à fait la zone où il est prédominant, tant les milices aux multiples attaches y circulent à leur aise, et tant aussi la moitié sud du pays relève d'abord des tribus qui y vivent traditionnellement. D'autre part, la

Libye abrite toujours un nombre considérable - au moins huit cent mille - de migrants africains, qui attendent toujours de quitter le pays pour atteindre l'Europe. Enfin, les éléments de Daesh, infiltrés principalement dans le nord du pays, ont certes dû se disperser mais n'ont pas disparu et restent capables d'actions fortes, sur place ou ailleurs.

En Afrique

La préoccupation principale des pays africains frontaliers réside dans le risque d'infiltrations terroristes à travers les immenses frontières libyennes qui donnent sur l'Égypte, le Soudan, le Tchad, le Niger, l'Algérie et la Tunisie. S'y ajoute la crainte de voir les migrants stationnés en Libye engager d'importants mouvements migratoires vers l'Égypte, l'Algérie et la Tunisie, en direction de la Méditerranée. Tous les pays limitrophes sont amenés à prendre en charge de lourdes dépenses pour la sécurité active et passive de leurs frontières avec la Libye.

Au-delà, c'est l'ensemble du Sahel qui reste en alerte, d'une part pour tenter d'isoler et de réduire les groupes djihadistes, dont le Mali et le nord du Nigéria restent pour le moment



les cibles principales. Dans cette région aussi grande que l'Europe, les moyens des troupes françaises soutenues pour la logistique et le renseignement par quelques éléments des forces spéciales américaines, ne sont pas à la dimension des espaces concernés et des problèmes à traiter. De plus la force d'intervention africaine d'environ six mille hommes, qu'il a été convenu de mettre sur pied en renfort de ce qui existe déjà, n'est pas encore prête.

Quoi qu'il en soit, nul ne peut ignorer que même lorsque le nouveau dispositif africain sera opérationnel, les moyens rassemblés ne

Libye : comment faire ? (suite)

seront pas suffisants. Dans la course engagée contre le terrorisme dans le Sahel, il ne peut y avoir de progrès significatif sans le retour à une situation normale en Libye.

En Europe

En ce qui concerne le territoire européen et en particulier pour les pays de l'Europe du sud, la préoccupation directe est celle de la poursuite et de l'éventuelle augmentation des flux migratoires en provenance directe de Libye. Les premiers arrangements passés récemment avec les autorités libyennes de l'Est et de l'Ouest, ont permis de renforcer le contrôle des passeurs libyens et de revoir les initiatives des ONG dans les eaux territoriales libyennes, où pensant sauver des migrants elles pouvaient se trouver en situation d'en ramener davantage vers l'Europe.



Au sein de l'Union européenne, les gouvernements italien et français sont probablement les plus actifs dans les contacts avec les diverses autorités libyennes. Ils se tiennent en bonne liaison à ce sujet avec les gouvernements des pays africains frontaliers de la Libye. La récente



M. Ghassan Salamé, ancien ministre du Liban

visite à Paris du chef de l'État égyptien, le Maréchal Sissi, a fourni l'occasion d'un échange utile entre lui et le Président Macron, sur le danger terroriste et sur la question migratoire.

Les Nations Unies

Le chef de la mission de l'ONU pour la Libye, M. Ghassan Salamé, ancien ministre du Liban, s'adressant, le 20 septembre 2017, aux chefs d'état et de gouvernement qui se trouvaient à New York pour l'assemblée générale des nations unies, leur a présenté son plan d'action pour la Libye. Il s'agit de parvenir à former dans les deux mois qui vient un gouvernement d'union nationale, qui puisse s'attacher à régler les problèmes pratiques qui préoccupent les populations : santé, éducation, infrastructures, liquidités financières... M. Salamé souhaite réunir début 2018, une conférence nationale de réconciliation. Celle-ci aurait à élaborer une constitution et à adopter les textes permettant l'organisation d'élections générales à l'été 2018.

M. Salamé souhaite avancer vite et recevoir dans ce sens, non seulement l'appui des parties libyennes mais aussi celui des chefs d'État africains et en particulier du Haut comité des chefs d'État constitué par l'Union Africaine pour favoriser une solution. Il rappelle à ce sujet que le Président de l'Union Africaine a souligné la primauté de l'initiative de l'ONU. Il compte aussi sur le soutien de tous les pays membres de l'ONU, pour éviter la dispersion des efforts et renforcer sa médiation. □

Visite à Paris du chef de l'État égyptien

M. Abdel Fattah Al Sissi, Président de la République Arabe d'Égypte, a effectué une visite à Paris les 24 et 25 octobre 2017. Il s'est entretenu très amicalement avec le Président de la République Française, M. Emmanuel Macron. La déclaration conjointe qui a suivi, souligne la volonté de coopération qui existe entre les deux plus hauts responsables et entre leurs gouvernements, tant sur le plan politique que dans les domaines économiques, techniques et culturels.

Cette déclaration indique notamment : « Nous sommes convenus d'agir ensemble sur ces différentes crises régionales et d'avoir une action diplomatique articulée partout pour œuvrer à la stabilité régionale, à l'intégrité des États et à l'éradication des mouvements terroristes ».

Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, et le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Sameh Choukri, ont signé des déclarations particulières portant sur : la création et le développement de l'Université franco-égyptienne ; le renforcement de la coopération en matière de formation des cadres dirigeants de l'administration égyptienne ; un prêt de politique publique en appui au secteur de l'énergie ; le financement des centres de soins de santé primaire dans cinq gouvernorats ; le financement de



l'extension de la station d'épuration d'Alexandrie sous concession Suez ; un prêt de politique publique en appui à la réforme de la protection sociale ; un programme d'assistance technique auprès du ministère de l'électricité ; le financement, par Proparco, de la construction et l'opération de quatre centrales solaire de 50mw chacune et d'une centrale solaire de 32mw sur le site Benban ; une convention relative à la maison de l'Égypte à la Cité Internationale Universitaire de Paris. Une déclaration d'intention signée dans le domaine culturel prévoit plusieurs projets, dont la célébration en 2019 du 150ème anniversaire de l'inauguration du Canal de Suez et diverses manifestations en France et en Égypte. □



Partir et raconter
Une odyssée clandestine
Éditions Lignes

Aucun livre n'avait encore décrit avec autant de précision, sans jamais l'idéaliser ni la stigmatiser, la société nomade que forment les voyageurs sans visa qui souhaitent re-

joindre l'Europe. Ce récit relate le périple de trois années effectué par Mahmoud Traoré entre Dakar (Sénégal) et l'enclave espagnole de Ceuta, où il participa à l'assaut collectif de la "barrière de sécurité", le 29 septembre 2005, et réussit à la franchir après plusieurs tentatives avortées.

Partir et raconter relate le long périple africain de Mahmoud Traoré, candidat à l'exil vers l'Europe, entre 2002 et 2005.

Le récit autobiographique de Mahmoud Traoré – recueilli par Bruno Le Dantec, et dont ils ont ensemble établi la version définitive – révèle la réalité de la vie sur les routes d'un migrant irrégulier, faite d'expédients, d'attente, d'extorsions et de brutalité, mais aussi d'entraide et de bravoure. Il s'y dévoile le fonctionnement des foyers, "ghettos" et autres campements de

fortune, où les clandestins réinventent une organisation sociale à la fois précaire et pleine de contradictions.

ISBN : 978-2-35526-170-1 • Mars 2017 • 316 pages • 11,00 € TTC

Essai sur la colonisation positive

Marc Michel

Essai sur la colonisation positive
Affrontements et accommodements en Afrique noire. 1830-1930.

L'historien, spécialiste de la colonisation, répond ici à la polémique qui a nourri les débats il y a peu. Depuis la fin du commerce honteux jusqu'à l'apogée de la domination coloniale, il s'attaque aux idées reçues, "trop simples" dit-il, et veut insuffler le doute dans nos esprits...

Il y a comme une malédiction.

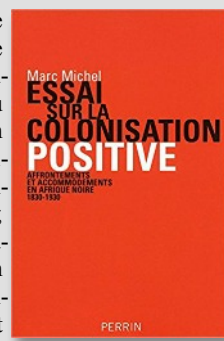
D'abord, on oublie des faits jadis connus de tout Français : par exemple, que la France et l'Angleterre furent au bord de la guerre pour un endroit perdu du Nil, Fachoda ; que des centaines de milliers d'Africains vinrent combattre en Europe ; que les Zoulous ont mis fin au rêve bonapartiste en tuant le prince héritier, etc.

Ensuite, on multiplie les inepties. On jauge la colonisation à l'aune de ses bienfaits ou de ses méfaits ; on prétend que les Africains ne sont pas "entrés dans l'Histoire" ; on assimile colonisation et extermination sans réaliser combien le jugement est anachronique et déplacé.

Marc Michel, historien spécialiste consacré des études africaines, passe au tamis de sa longue expérience cette lancinante question du "positif" et du "négatif" de la colonisation. Dans un essai passionnant, il remet à l'endroit un siècle et demi d'histoire coloniale. Professeur émérite à l'université de Provence, Marc Michel a publié notamment une biographie de Gallieni, L'Appel à l'Afrique (1914-1918), Décolonisations et émergence du tiers monde.

Prix Jean Sainteny 2009 de l'Académie des Sciences morales et politiques

2009 - ISBN : 2262024863, 9782262024864
Editeur : Perrin • 420 pages • 22 € TTC



TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES

Kenya

• 8 août 2017 : Élection présidentielle : Le Président de la République sortant, M. Uhuru Kenyatta, est réélu dans un climat de troubles, avec 54% des suffrages, contre 45% à son adversaire, M. Railu Odinga. Celui-ci forme un recours devant la Cour Constitutionnelle qui annulera le résultat et ordonnera une nouvelle élection fin octobre.

Libye/ONU

• 20 septembre 2017 : Le chef de la mission de l'ONU pour la Libye, M. Ghassan Salamé, présente son plan d'action devant les chefs d'État et de gouvernement participant à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Chine/Brics

• 24 septembre 2017 : A l'invitation de la Chine, les chefs d'État et de gouvernement des Brics se réunissent à Xiamen.

Côte d'Ivoire

• 9-11 octobre 2017 : En Côte d'Ivoire et dans les pays voisins, on signale comme un événement important le fait qu'après 3 mois d'absence de contact entre eux, le chef de l'état M. Alassane Ouattara et le Président de l'Assemblée Nationale, M. Guillaume Soro se sont parlés au téléphone. La difficulté des relations entre les deux responsables manifeste les désaccords qui existent dans la classe politique sur la manière de traiter le présent et de préparer la relève au sommet de l'État.

Maroc

• 14 octobre 2017 : Les autorités marocaines annoncent avoir démantelé une importante cellule terroriste de Daesh, qui disposait de matériels et de plans pour des attentats au Maroc.

Égypte/France

• 24-25 octobre 2017 : Visite en France du Maréchal Sissi, Président de la République égyptienne. Le Maréchal et le Président Macron s'entretiennent dans un climat d'amitié. Ils soulignent leur volonté de coopérer dans tous les domaines.

Centrafrique

• 25-27 octobre 2017 : visite à Bangui du Secrétaire général des Nations Unies M. Antonio Guterres. Il constate la gravité de la situation tant pour la sécurité qu'au plan économique et social. Il déclare souhaiter un nouveau renforcement de la Minusca. Celle-ci compte déjà 12.700 membres dont près de 11.000 militaires mais un renfort supplémentaire d'un milliers de soldats lui paraît urgent.

États-Unis/Afrique

• 26 octobre 2017 : Début de la tournée africaine Mme Nikki Haley, Ambassadrice des Nations-Unies à l'ONU, qui se rend successivement en République Démocratique du Congo, en Soudan du Sud et en Ethiopie.

Kenya

• 26 octobre 2017 : Nouvelle élection présidentielle au Kenya à la suite de l'annulation du scrutin du 8 août. Les opérations de vote sont mises en cause à l'avance par le candidat de l'opposition qui a fini par appeler à ne pas participer. Elles sont marquées par des violences. La participation est estimée à moins de 40%. Le Président Huru Kenyatta est déclaré réélu avec plus de 90% des suffrages. La suite des événements est incertaine.

Guinée Équatoriale/France

• 27 octobre 2017 : Le tribunal correctionnel de Paris a jugé l'affaire dite des « biens mal acquis » concernant le vice-président de la République de Guinée Equatoriale, M. Théodoro Nguema Obiang, fils du chef de l'État équato-guinéen. M. Théodoro Obiang est condamné à 30 mois de prison avec sursis et d'une amende avec sursis. Le tribunal confirme en outre la saisie des biens visés pour une valeur de plusieurs dizaines de millions d'euros (voitures de luxe, tableaux, meubles et immeubles). L'affaire suscite des controverses juridiques sur la compétence du tribunal en général et sur les saisies en particulier. Elle aura des conséquences sur les relations diplomatiques et politiques entre la Guinée équatoriale et la France.